

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 17011
Numéro SIREN : 478 811 292
Nom ou dénomination : NIVADIS

Ce dépôt a été enregistré le 19/08/2019 sous le numéro de dépôt 90080

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 19-08-2019

N° DE DEPOT : 090080

N° GESTION : 2004B17011

N° SIREN : 478811292

DENOMINATION : NIVADIS

ADRESSE : 246 R FAUBOURG SAINT MARTIN 75010 PARIS

MILLESIME : 2018

Cabinet
LB Audit & Expertise

CRCC
DE PARIS

Société de Commissariat aux
Comptes - Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 €

RCS PARIS B 497 602 581
SIRET : 497 602 581 00017
Code NAF : 6920Z
T.V.A. FR 65 497 602 581

205, Boulevard Malesherbes
75017 Paris

lb.audit@orange.fr

Tél. : 01.44.29.10.10
Fax : 01.44.29.10.19

S.A.S. NIVADIS

Société par Actions Simplifiée au capital de 8.000 €

246, rue du Faubourg Saint Martin
75010 PARIS

SIRET : 478 811 292 00018

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

Cabinet
LB Audit & Expertise

CRCC
Région Île de France

Société de Commissariat aux
Comptes - Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

Société à responsabilité limitée
au capital de 10,000 €

RCS PARIS B 497 602 581
SIRET : 497 602 581 00017
Code NAF : 6920Z
T.V.A. FR 65 497 602 581

205, Boulevard Malesherbes
75017 Paris

lb.audit@orange.fr

Tél. : 01.44.29.10.10
Fax : 01.44.29.10.19

S.A.S. NIVADIS

246, rue du Faubourg Saint Martin
75010 PARIS

A l'associé,

I - OPINION

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale extraordinaire du 1^{er} mars 2011, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société **NIVADIS** relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2018**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note des règles et méthodes et comptables de l'annexe des comptes annuels.

III - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

L'utilisation du principe de continuité de l'exploitation, malgré des capitaux propres négatifs me paraît justifiée, compte-tenu du soutien financier de l'actionnaire principal, la SAS SARJEL au titre de l'année 2018.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV - VERIFICATIONS DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES A L'ASSOCIE

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés à l'associé sur la situation financière et les comptes annuels.

V- RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.



VI- RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 30 mai 2019

Judah LUGASSY

Commissaire aux Comptes



Bilan actif

BILAN-ACTIF	31/12/2018			31/12/2017
	Brut	Amortissement et Dépréciation	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	1 328	1 328	0	0
Fonds commercial	359 796	0	359 796	359 796
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	361 124	1 328	359 796	359 796
Terrains	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	157 594
Installations techniques, matériel	118 615	31 654	86 961	62 782
Autres immobilisations corporelles	581 103	350 902	230 200	124 680
Immobilisations en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL immobilisations corporelles	699 717	382 556	317 162	345 056
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	0	0	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	39 600	0	39 600	39 600
TOTAL immobilisations financières	39 600	0	39 600	39 600
Total Actif Immobilisé (II)	1 100 441	383 884	716 558	744 452
Matières premières, approvisionnements	0	0	0	0
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	76 797	4 310	72 487	99 231
TOTAL Stock	76 797	4 310	72 487	99 231
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0	0
Clients et comptes rattachés	3	0	3	190
Autres créances	135 527	0	135 527	84 614
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	135 530	0	135 530	84 804
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	59 166	0	59 166	43 753
TOTAL Disponibilités	59 166	0	59 166	43 753
Charges constatées d'avance	1 470	0	1 470	837
Total Actif Circulant (III)	272 962	4 310	268 652	228 625
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecart de conversion actif (VI)	0		0	0
Total Général (I à VI)	1 373 403	388 194	985 210	973 077



Bilan passif

BILAN-PASSIF	31/12/2018	31/12/2017
Capital social ou individuel dont versé : 8 000	8 000	8 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	0	0
Ecarts de réévaluation dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale	800	800
Réserves statutaires ou contractuelles	0	0
Réserves réglementées dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	0	0
Autres réserves dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	0	0
TOTAL Réserves	800	800
Report à nouveau	826	950
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-108 728	43 876
Subventions d'investissement	0	0
Provisions réglementées	587	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	-98 515	53 626
Produit des émissions de titres participatifs	0	0
Avances conditionnées	0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)	0	0
Provisions pour risques	0	0
Provisions pour charges	16 401	0
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	16 401	0
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	264 339
Emprunts et dettes financières divers dont emprunts participatifs : 0	0	311 770
TOTAL Dettes financières	0	576 109
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	224 692	278 117
Dettes fiscales et sociales	63 604	59 850
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	3 880
Autres dettes	779 028	1 495
TOTAL Dettes d'exploitation	1 067 323	343 342
Produits constatés d'avance	0	0
TOTAL DETTES (IV)	1 067 323	919 451
Ecart de conversion Passif (V)	0	0
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	985 210	973 077



Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2018			31/12/2017
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	2 175 105	0	2 175 105	2 488 163
Production vendue biens	0		0	0
Production vendue services	0	0	0	0
Chiffres d'affaires nets	2 175 105	0	2 175 105	2 488 163
Production stockée			0	0
Production immobilisée			0	0
Subventions d'exploitation			0	0
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			3 364	8 177
Autres produits			38 803	0
Total des produits d'exploitation (I)			2 217 271	2 496 340
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			1 589 927	1 780 023
Variation de stock (marchandises)			21 549	-20 422
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			0	0
Autres achats et charges externes			324 143	311 190
Impôts, taxes et versements assimilés			25 171	17 046
Salaires et traitements			218 671	261 053
Charges sociales			75 136	68 650
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements	37 568	44 241
		Dotations aux provisions	0	0
	Sur actif circulant :	dotations aux provisions	4 398	0
	Pour risques et charges :	dotations aux provisions	16 401	0
Autres charges			9 873	340
Total des charges d'exploitation (II)			2 322 837	2 462 121
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-105 566	34 219
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0	0
Produits financiers de participations			0	0
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0	0
Autres intérêts et produits assimilés			0	0
Reprises sur provisions et transferts de charges			0	0
Différences positives de change			0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des produits financiers (V)			0	0
Dotations financières aux amortissements et provisions			0	0
Intérêts et charges assimilées			3 782	357
Différences négatives de change			0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des charges financières (VI)			3 782	357
RÉSULTAT FINANCIER			-3 782	-357
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-109 348	33 862



Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	29 085
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0	0
Reprises sur provisions et transferts de charges	3 818	0
Total des produits exceptionnels (VII)	3 818	29 085
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0	4 646
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	1 386
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	4 404	0
Total des charges exceptionnelles (VIII)	4 404	6 032
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	-587	23 053
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	-1 207	13 039
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	2 221 089	2 525 425
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	2 329 816	2 481 549
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-108 728	43 876



ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

NIVADIS



Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018

dont le total est 985 210 € et le résultat s'élève à -108 728 €

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Règles et méthodes comptables

NIVADIS est une Société par actions simplifiée de droit français.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect des dispositions du règlement ANC N°2014-03 et conformément aux hypothèses de base :

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La société NIVADIS bénéficiera du soutien du groupe FRANPRIX LEADER PRICE qui prendra, le cas échéant, les dispositions nécessaires pour lui permettre de continuer son exploitation.

Comme exposé ci-avant, et malgré la situation nette inférieure à la moitié du capital social depuis le 31/12/2018, les comptes de l'exercice clos au 31/12/2018 ont été arrêtés en application du principe de continuité d'exploitation. Ce principe comptable a été retenu compte tenu des perspectives que porte la société NIVADIS ainsi que du soutien financier du Groupe Franprix Leader Price, dont bénéficie notre société.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

Présentation des comptes

Le plan comptable adopté par la société a été harmonisé avec le plan du groupe CASINO pour permettre une meilleure lisibilité des états financiers.

Immobilisations incorporelles

Les taux d'amortissement des immobilisations incorporelles sont les suivants :

	Amortissement comptable	Amortissement fiscal
Frais de recherche et développement	8 ans L	8 ans L
Fonds de commerce	Non amortissable	Non amortissable
Droit au bail	Non amortissable	Non amortissable
Concessions et droits similaires	1 à 3 ans L	1 à 3 ans L
Marques	Non amortissable	Non amortissable

Le fonds commercial du magasin est d'un montant de 359 796 €



Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées :

- à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires , hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production
- les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations

Les amortissements sont calculés suivant la durée de vie prévue. Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants : (L = linéaire ; D = dégressif ; E = exceptionnel)

	Amortissement comptable	Amortissement fiscal
Constructions	40 à 50 ans L	20 ans L
Agencements des constructions	10 à 50 ans L	10 à 50 ans L
Installations techniques, mat. Outillage	3 à 10 ans L	3 à 10 ans L
Installations générales Agencements	8 à 15 ans L	8 à 15 ans L
Matériel de transport	4 ans L	4 ans L
Mobilier de bureau et informatique	3 à 5 ans L	3 à 5 ans L
Mobilier de bureau	5 à 10 ans L	5 à 10 ans L

Seuls sont considérés en tant qu'amortissements dérogatoires, l'excédent des amortissements fiscalement déductibles par rapport aux amortissements comptabilisés en tant que dépréciation économiquement justifiée.

Dépréciations des actifs

Les immobilisations incorporelles et corporelles font l'objet, à chaque clôture, de test de dépréciation dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Les indices de perte de valeurs suivis par la société peuvent être des éléments marché (arrivée d'un concurrent par exemple) ou internes (évolution du chiffre d'affaires, des marges, poids des actifs d'exploitation liés au fonds de commerce sur le chiffre d'affaires...).

Le test de dépréciation se réalise à chaque clôture **OU** dès lors qu'il y existe un indice de perte de valeur.

La valeur recouvrable est la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage. La valeur vénale est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de sortie.

La valeur vénale est valorisée en mois de CA TTC ajustée, le cas échéant des plus ou moins values immobilières.

Le nombre de mois de CA TTC retenu varie selon plusieurs variables : zone géographique, caractère stratégique ou seuils de chiffre d'affaires.

La valeur d'usage est la valeur actualisée des flux de trésorerie estimés attendus de l'utilisation continue d'un actif et de sa sortie à la fin de sa durée d'utilité. La valeur d'usage est déterminée à partir des flux de trésorerie estimés sur la base des plans ou budgets établis sur 3 ans maximum, les flux étant au-delà extrapolés par application d'un taux de croissance constant ou décroissant, et actualisés en retenant des taux de marché à long terme avant impôt qui reflètent les estimations du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques des actifs.

La valeur terminale est évaluée sur la base d'un multiple de l'EBITDA estimé au 31/12/N (multiple déterminé en central par le groupe Casino).



Stocks et en cours

Les stocks sont évalués au prix d'achat HT selon la méthode suivante :

Les stocks sont dans un premier temps valorisés à leur prix de vente TTC. Cette valorisation est ensuite corrigée de la TVA et de la marge moyenne pratiquée au cours de l'exercice considéré. Cette correction est pratiquée en tenant compte de la ventilation de ce chiffre d'affaires, entre les différents taux de TVA suivant les statistiques d'achats.

Une dépréciation des stocks est calculée au 31/12 de l'exercice, sur la base du chiffre d'affaires réalisé depuis le dernier inventaire, jusqu'au 31/12 de l'année. A ce chiffre d'affaires, est appliqué le taux de démarque moyen connu à la fin de l'exercice, permettant ainsi de déterminer une dépréciation des stocks.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constituée en cas de risque de dévalorisation.

Valeur mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur prix d'achat. A la fin de l'exercice une dépréciation est constituée en cas de risque de dévalorisation.

Provisions pour risques et charges

En accord avec le règlement CRC n° 2000-06 sur les passifs, toute obligation de la société à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante et donnant lieu à sortie probable de ressource sans contrepartie, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

De même, la constatation d'une situation nette négative auprès des filiales détenues par la société, entraîne un risque pour celle-ci à concurrence de son taux de détention.

Ce risque fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision lorsque la situation nette "réévaluée" de la filiale reste négative.

Par situation nette "réévaluée" d'une filiale, on entend sa situation nette comptable diminuée de la VNC de ses actifs immobilisés, majorée de la valeur recouvrable de son fonds de commerce.

La valeur recouvrable est la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

La valeur vénale est le montant qui peut-être obtenu de la vente d'un actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre les parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de sortie. Dans les sociétés Filiales qui exploitent des magasins, la valeur vénale est valorisée en mois de CA TTC ajustée, le cas échéant des plus ou moins values immobilières.

Le nombre de mois de CA TTC retenu varie selon plusieurs variables : zones géographiques, caractère stratégique ou seuils de chiffre d'affaires.

Multiples FP	Paris	Banlieue	Province
	5,5	4	3,5

Multiples LP	Paris	Banlieue/Province
CA annuel TTC < 2,5 M€	5,5	2,5
CA annuel TTC (2,5 M€ < CA < 5 M€)	5,5	2,5
CA annuel TTC (5 M€ < CA < 8 M€)	5,5	2,5
CA annuel TTC > 8 M€	5,5	5



Les Fonds de commerce des magasins qualifiés "sites difficiles" sont valorisés à 1 mois de chiffre d'affaire TTC.

Le groupe a procédé à une revue de l'estimation des multiples pris en compte pour la détermination de la valeur vénale des actifs dans le cadre des tests de dépréciation conduisant à une modification de ces multiples de chiffre d'affaires décrits ci-dessus. Cette revue a été réalisée sur la base des transactions réelles de marché.

La valeur d'usage est la valeur actualisée des flux de trésorerie estimés attendus de l'utilisation continue d'un actif et de sa sortie à la fin de sa durée d'utilité. La valeur d'usage est déterminée à partir des flux de trésorerie estimés sur la base des plans ou budgets établis sur 3 ans maximum, les flux étant au-delà extrapolés par application d'un taux de croissance constant ou décroissant, et actualisés en retenant des taux de marché à long terme avant impôt qui reflètent les estimations du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques des actifs.

La valeur terminale est évaluée sur la base de l'EBITDA estimé pour l'exercice multiplié par 9 (multiple déterminé en central par le Groupe Casino).

Dès lors que la situation nette réévaluée reste négative, il convient d'y appliquer le pourcentage de détention dans la filiale, d'analyser la part de cette situation nette négative déjà provisionnée au titre de la dépréciation des comptes-courants le cas échéant, et de comptabiliser le complément au titre de la provision pour risque.

Provisions : engagement de retraite

Les provisions sont désormais évaluées à l'aide d'un logiciel qui permet de calculer l'engagement selon la norme IAS 19R et la recommandation 2003-R-01 et conformément aux dispositions de la convention collective du commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire en vigueur dans l'entreprise.

Les hypothèses retenues dans le calcul de la provision pour retraites sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1.5 %
- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Taux de charges patronales : 42%

Le turnover est calculé par catégorie socio-professionnelle.

De plus, ces engagements de retraite sont basés sur le départ volontaire à l'initiative du salarié.

Intégration fiscale

La société NIVADIS est membre du groupe intégré constitué par la société Casino Guichard Perrachon dont le siège social est situé 1 Esplanade de France 42000 Saint Etienne depuis le 01/01/2018.

Les modalités de répartition de l'impôt société :

Les sociétés faisant partie de périmètre d'intégration fiscale supportent la charge d'impôt sur les Sociétés et les contributions additionnelles.

La différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt société en l'absence d'intégration est nulle.

Déficits reportables : 105 229 €

Faits marquants sur l'exercice

Néant

Engagement hors bilan

Néant.



CICE

Au titres de l'exercice clos le 31/12/2018 la société va bénéficier d'un crédit d'impôts pour la compétitivité et l'emploi (CICE) d'un montant de 13397 €. Le taux du CICE est de 6% au 31/12/2018.

Ce crédit d'impôt a été calculé à partir des éléments suivants :

- Salaires réels au 31 décembre 2018
- Primes et bonus
- Absences rémunérées (congés payés et RTT)

Ce crédit d'impôt a été comptabilisé au crédit d'un compte 64 " Charges de personnel"

Le CICE a notamment été affecté aux investissements effectués dans le cadre de la rénovation des magasins exploités par la société pour la mise au nouveau concept commercial "MANDARINE" pour l'enseigne FRANPRIX



Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		
			Réévaluation	Acqu. et apports	
	Frais d'établissement et de développement (I)	0	0	0	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	361 124	0	0	
	Terrains	0	0	0	
Constructions	Sur sol propre	180 415	0	0	
	Sur sol d'autrui	0	0	0	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0	0	0	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	202 467	0	47 622	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	285 512	0	421 554	
	Matériel de transport	0	0	0	
	Matériel de bureau et mobilier informatique	21 648	0	37 553	
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	
	Immobilisations corporelles en cours	0	0	9 675	
	Avances et acomptes	0	0	0	
	TOTAL (III)	690 043	0	516 405	
	Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0	
	Autres participations	0	0	0	
	Autres titres immobilisés	0	0	0	
	Prêts et autres immobilisations financières	39 600	0	0	
	TOTAL (IV)	39 600	0	0	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	1 090 767	0	516 405	
Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation Valeur d'origine
		Virement	Cession		
	Frais d'établissement et de développement (I)	0	0	0	0
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	0	0	361 124	0
	Terrains	0	0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	180 415	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	Installations générales, agencements et	0	0	0	0
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	0	131 475	118 615	0
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements,	0	167 577	539 489	0
	Matériel de transport	0	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	17 588	41 613	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
	Immobilisations corporelles en cours	0	9 675	0	0
	Avances et acomptes	0	0	0	0
	TOTAL (III)	0	506 730	699 717	0
	Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0	0
	Autres participations	0	0	0	0
	Autres titres immobilisés	0	0	0	0
	Prêts et autres immobilisations financières	0	0	39 600	0
	TOTAL (IV)	0	0	39 600	0
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	0	506 730	1 100 441	0



Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0		
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		1 328	0	0	1 328		
Terrains		0	0	0	0		
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0		
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0		
	Installations générales, agencements	0	0	0	0		
Installations techniques, matériels et outillages		22 031	9 622	0	31 654		
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	305 542	22 171	0	327 713		
	Matériel de transport	0	0	0	0		
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	17 414	5 775	0	23 189		
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0		
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		344 988	37 568	0	382 556		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		346 316	37 568	0	383 884		
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel				
Frais étab	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0	0
Terrains	0	0	0	0	0	0	0
Constructions :							
sol propre	0	0	0	0	0	0	0
sol autrui	0	0	0	0	0	0	0
install.	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	0	0	0	0	0	0	0
Inst gén.	0	4 082	0	0	3 818	0	264
M.Transport	0	0	0	0	0	0	0
Mat bureau.	0	322	0	0	0	0	322
Emball.	0	0	0	0	0	0	0
CORPO.	0	4 404	0	0	3 818	0	587
Acquis. de titres	0			0			0
TOTAL	0	4 404	0	0	3 818	0	587
Cadre C		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler		0	0	0	0		
Primes de remboursement des obligations		0	0	0	0		



Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers	0	0	0	0
Provisions investissements	0	0	0	0
Provisions pour hausse des prix	0	0	0	0
Amortissements dérogatoires	0	4 404	3 818	587
- Dont majorations exceptionnelles de 30%	0	0	0	0
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions implantation étranger après 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions pour prêts d'installation	0	0	0	0
Autres provisions réglementées	0	0	0	0
TOTAL (I)	0	4 404	3 818	587
Provisions pour litige	0	0	0	0
Provisions pour garanties	0	0	0	0
Provisions pour pertes sur marchés à terme	0	0	0	0
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0
Provisions pour pertes de change	0	0	0	0
Provisions pour pensions	0	16 401	0	16 401
Provisions pour impôts	0	0	0	0
Provisions pour renouvellement des immobilisations	0	0	0	0
Provisions pour gros entretien	0	0	0	0
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	0	0	0	0
Autres provisions pour risques et charges	0	0	0	0
TOTAL (II)	0	16 401	0	16 401
Provisions sur immos incorporelles	0	0	0	0
Provisions sur immos corporelles	0	0	0	0
Provisions sur titres mis en équivalence	0	0	0	0
Provisions sur titres de participations	0	0	0	0
Provisions sur autres immos financières	0	0	0	0
Provisions sur stocks	0	4 310	0	4 310
Provisions sur comptes clients	0	88	88	0
Autres provisions pour dépréciations	0	0	0	0
TOTAL (III)	0	4 398	88	4 310
TOTAL GENERAL (I + II + III)	0	25 203	3 906	21 298
Dont dotations et reprises d'exploitation		20 799	88	
Dont dotations et reprises financières		0	0	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		4 404	3 818	
dépréciations des titres mis en équivalence				0



Créances et dettes

Cadre A		Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations			0	0	0	
Prêts			0	0	0	
Autres immos financières			39 600	0	39 600	
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE			39 600	0	39 600	
Clients douteux ou litigieux			0	0	0	
Autres créances			3	3	0	
Créances représentatives de titres prêtés			0	0	0	
Personnel et comptes rattachés			673	673	0	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			0	0	0	
Etat et autres collectivités			0	0	0	
Impôts sur les bénéfices			0	0	0	
Taxe sur la valeur ajoutée			21 162	21 162	0	
Autres impôts			0	0	0	
Etat - divers			23 764	23 764	0	
Groupes et associés			10 079	10 079	0	
Débiteurs divers			79 849	79 849	0	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT			135 530	135 530	0	
Charges constatées d'avance			1 470	1 470	0	
TOTAL DES CREANCES			176 600	137 000	39 600	
Prêts accordés en cours d'exercice			0			
Remboursements obtenus en cours d'exercice			0			
Prêts et avances consentis aux associés			0			
Cadre B	Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles			0	0	0	0
Autres emprunts obligataires			0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine			0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine			0	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers			0	0	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés			224 692	224 692	0	0
Personnel et comptes rattachés			20 557	20 557	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			36 175	36 175	0	0
Etat et autres collectivités publiques			0	0	0	0
Impôts sur les bénéfices			0	0	0	0
Taxe sur la valeur ajoutée			2 214	2 214	0	0
Obligations cautionnées			0	0	0	0
Autres impôts			4 658	4 658	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			0	0	0	0
Groupes et associés			778 157	778 157	0	0
Autres dettes			871	871	0	0
Dette représentative de titres empruntés			0	0	0	0
Produits constatés d'avance			0	0	0	0
TOTAL DES DETTES			1 067 323	1 067 323	0	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice			0	Emprunts auprès des associés personnes physiques		0
Emprunts remboursés en cours d'exercice			0			

Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
FACT. A ETAB. MSES	3
RISTOURNES 2018	30 623
CVAE	23 764
TOTAL	54 390



Charges à payer

Charges à payer	Montant
FACT. A REC. MSES	3 430
FACT. A REC. FR. GX	127 515
CONGES PAYES	14 463
CONGES PEC DUS	44
PRIMES PERFORMANCE	5 400
PROV. INDEM.FIN CDD	406
CH./CONGES	5 117
CH. / CONGES PEC	16
CHARGES PR.PERFORM.	2 160
TAXE GRANDE SURFACE	6 159
CH./INDEMN. FIN CDD	150
TAXE D'APPRENTISSAGE	1 552
FORM.CONTINUE CONTR.	2 695
MEF BILAN INT.STE AP	3 142
CICE	411
TOTAL	172 660



Provisions pour risques et charges

Transferts de charges	Provisions au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Montants utilisés au cours de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions pour litige	0	0	0	0
Provisions pour garanties	0	0	0	0
Provisions pour pertes sur marchés à terme	0	0	0	0
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0
Provisions pour pertes de change	0	0	0	0
Provisions pour pensions	0	16 401	0	16 401
Provisions pour impôts immobilisations	0	0	0	0
Provisions pour gros entretien	0	0	0	0
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	0	0	0	0
charges	0	0	0	0
TOTAL (II)	0	16 401	0	16 401

Transferts de charges

Transferts de charges	Montant
Transferts de charges achats	0
Transferts de charges services extérieurs	0
Transferts de charges autres services extérieurs	0
Transferts de charges impôts et taxes	0
Transferts de charges frais de personnel	0
Transferts de charges autres charges de gestion	3 276
Transferts frais annexes	0
Transferts charges sur provisions	0
Transferts de charges sur amortissement - immobilisations	0
Transferts de charges sur amortissements autres	0
Transferts de charges sur publicité	0
Transferts de charges sur loyers	0
TOTAL	3 276

Passifs non comptabilisés

Néant

Produits constatés d'avance

Néant.

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES D'AVANCE	1 470	0	0
TOTAL	1 470	0	0



Nombre et valeur nominale des composants du capital social

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2018	Valeur nominale
Actions ordinaires	100			100	80
Parts sociales				0	
Total	100	0	0	100	

Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Clôture
Capital social ou individuel	8 000					8 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	0					0
Ecart de réévaluation	0					0
Réserve légale	800					800
Réserves statutaires ou contractuelles	0					0
Réserves réglementées	0					0
Autres réserves	0					0
Report à nouveau	950			44 000	43 876	826
Résultat de l'exercice	43 876	-108 728	43 876			-108 728
Subventions d'investissement	0					0
Provisions réglementées	0	587				587
TOTAL CAPITAUX PROPRES	53 626	-108 141	43 876	44 000	43 876	-98 515



Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises	2 175 105	2 488 163	-13%
Production vendue biens	0	0	0%
Production vendue services	0	0	0%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	2 175 105	2 488 163	-13%
Chiffres d'affaires nets-Export	0	0	0%
Chiffres d'affaires nets	2 175 105	2 488 163	-13%

Charges et produits exceptionnels

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
AMORT DEROGATOIRES	4 404	3 818
TOTAL	4 404	3 818



Effectifs

Effectif	Effectif moyen salarié	
	N	N-1
Ingénieurs et Cadres		
Agents de maîtrise	2	2
Employés et techniciens	11	11
TOTAL	13	13

L'effectif moyen du personnel est de :

13

Société établissant des comptes consolidés

Dénomination et siège social	Forme juridique	Capital	% de détention
CASINO GUICHARD PERRACHON 1 COURS ANTOINE GUICHARD 42000 SAINT ETIENNE	SA	169 825 404 €	100%



NIVADIS
Société par Actions Simplifiée au capital de 8 000,00 €
Siège social : 246, Rue du Faubourg Saint Martin 75010 PARIS
478 811 292 RCS PARIS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 07 06 2019

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat

L'Associée unique décide d'affecter la perte de l'exercice, s'élevant à 108 727,55 euros, en totalité, au compte « Report à nouveau ».

Le report à nouveau antérieur s'élevait à 826,21 euros.

En conséquence après affectation du résultat, le report à nouveau présentera un solde débiteur de 107 901,34 euros.

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associée unique prend acte qu'il a été distribué les dividendes suivants au titre des trois exercices précédents :

Exercice	Dividende par action
31 décembre 2015	840,00 €
31 décembre 2016	240,00 €
31 décembre 2017	440,00 €

Décision adoptée par l'Associée unique

SIXIEME DECISION

L'Associée unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal, et notamment au Journal La Loi, Tour Montparnasse - BP 58 – 33 Avenue du Maine - 75755 PARIS CEDEX 15, à l'effet d'accomplir toutes formalités de publication et de dépôt au greffe qu'il appartiendra.

Décision adoptée par l'Associée unique

Extrait certifié conforme



Cabinet
LB Audit & Expertise

CRCC
DE PARIS

Société de Commissariat aux
Comptes - Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 €

RCS PARIS B 497 602 581
SIRET : 497 602 581 00017
Code NAF : 6920Z
T.V.A. FR 65 497 602 581

205, Boulevard Malesherbes
75017 Paris

lb.audit@orange.fr

Tél. : 01.44.29.10.10
Fax : 01.44.29.10.19

S.A.S. NIVADIS

Société par Actions Simplifiée au capital de 8.000 €

246, rue du Faubourg Saint Martin
75010 PARIS

SIRET : 478 811 292 00018

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

Cabinet
LB Audit & Expertise

CRCC
Région Île de France

Société de Commissariat aux
Comptes - Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

Société à responsabilité limitée
au capital de 10,000 €

RCS PARIS B 497 602 581
SIRET : 497 602 581 00017
Code NAF : 6920Z
T.V.A. FR 65 497 602 581

205, Boulevard Malesherbes
75017 Paris

lb.audit@orange.fr

Tél. : 01.44.29.10.10
Fax : 01.44.29.10.19

S.A.S. NIVADIS

246, rue du Faubourg Saint Martin
75010 PARIS

A l'associé,

I - OPINION

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale extraordinaire du 1^{er} mars 2011, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société **NIVADIS** relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2018**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note des règles et méthodes et comptables de l'annexe des comptes annuels.

III - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

L'utilisation du principe de continuité de l'exploitation, malgré des capitaux propres négatifs me paraît justifiée, compte-tenu du soutien financier de l'actionnaire principal, la SAS SARJEL au titre de l'année 2018.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV - VERIFICATIONS DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES A L'ASSOCIE

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés à l'associé sur la situation financière et les comptes annuels.

V- RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.



VI- RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 30 mai 2019

Judah LUGASSY

Commissaire aux Comptes



Bilan actif

BILAN-ACTIF	31/12/2018			31/12/2017
	Brut	Amortissement et Dépréciation	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	1 328	1 328	0	0
Fonds commercial	359 796	0	359 796	359 796
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	361 124	1 328	359 796	359 796
Terrains	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	157 594
Installations techniques, matériel	118 615	31 654	86 961	62 782
Autres immobilisations corporelles	581 103	350 902	230 200	124 680
Immobilisations en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL immobilisations corporelles	699 717	382 556	317 162	345 056
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	0	0	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	39 600	0	39 600	39 600
TOTAL immobilisations financières	39 600	0	39 600	39 600
Total Actif Immobilisé (II)	1 100 441	383 884	716 558	744 452
Matières premières, approvisionnements	0	0	0	0
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	76 797	4 310	72 487	99 231
TOTAL Stock	76 797	4 310	72 487	99 231
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0	0
Clients et comptes rattachés	3	0	3	190
Autres créances	135 527	0	135 527	84 614
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	135 530	0	135 530	84 804
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	59 166	0	59 166	43 753
TOTAL Disponibilités	59 166	0	59 166	43 753
Charges constatées d'avance	1 470	0	1 470	837
Total Actif Circulant (III)	272 962	4 310	268 652	228 625
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecart de conversion actif (VI)	0		0	0
Total Général (I à VI)	1 373 403	388 194	985 210	973 077



Bilan passif

BILAN-PASSIF	31/12/2018	31/12/2017
Capital social ou individuel dont versé : 8 000	8 000	8 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	0	0
Ecarts de réévaluation dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale	800	800
Réserves statutaires ou contractuelles	0	0
Réserves réglementées dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	0	0
Autres réserves dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	0	0
TOTAL Réserves	800	800
Report à nouveau	826	950
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-108 728	43 876
Subventions d'investissement	0	0
Provisions réglementées	587	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	-98 515	53 626
Produit des émissions de titres participatifs	0	0
Avances conditionnées	0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)	0	0
Provisions pour risques	0	0
Provisions pour charges	16 401	0
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	16 401	0
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	264 339
Emprunts et dettes financières divers dont emprunts participatifs : 0	0	311 770
TOTAL Dettes financières	0	576 109
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	224 692	278 117
Dettes fiscales et sociales	63 604	59 850
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	3 880
Autres dettes	779 028	1 495
TOTAL Dettes d'exploitation	1 067 323	343 342
Produits constatés d'avance	0	0
TOTAL DETTES (IV)	1 067 323	919 451
Écart de conversion Passif (V)	0	0
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	985 210	973 077



Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2018			31/12/2017
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	2 175 105	0	2 175 105	2 488 163
Production vendue biens	0		0	0
Production vendue services	0	0	0	0
Chiffres d'affaires nets	2 175 105	0	2 175 105	2 488 163
Production stockée			0	0
Production immobilisée			0	0
Subventions d'exploitation			0	0
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			3 364	8 177
Autres produits			38 803	0
Total des produits d'exploitation (I)			2 217 271	2 496 340
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			1 589 927	1 780 023
Variation de stock (marchandises)			21 549	-20 422
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			0	0
Autres achats et charges externes			324 143	311 190
Impôts, taxes et versements assimilés			25 171	17 046
Salaires et traitements			218 671	261 053
Charges sociales			75 136	68 650
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements	37 568	44 241
		Dotations aux provisions	0	0
	Sur actif circulant :	dotations aux provisions	4 398	0
	Pour risques et charges :	dotations aux provisions	16 401	0
Autres charges			9 873	340
Total des charges d'exploitation (II)			2 322 837	2 462 121
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-105 566	34 219
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0	0
Produits financiers de participations			0	0
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0	0
Autres intérêts et produits assimilés			0	0
Reprises sur provisions et transferts de charges			0	0
Différences positives de change			0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des produits financiers (V)			0	0
Dotations financières aux amortissements et provisions			0	0
Intérêts et charges assimilées			3 782	357
Différences négatives de change			0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des charges financières (VI)			3 782	357
RÉSULTAT FINANCIER			-3 782	-357
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-109 348	33 862



Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	29 085
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0	0
Reprises sur provisions et transferts de charges	3 818	0
Total des produits exceptionnels (VII)	3 818	29 085
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0	4 646
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	1 386
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	4 404	0
Total des charges exceptionnelles (VIII)	4 404	6 032
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	-587	23 053
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	-1 207	13 039
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	2 221 089	2 525 425
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	2 329 816	2 481 549
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-108 728	43 876



ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

NIVADIS



Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018

dont le total est 985 210 € et le résultat s'élève à -108 728 €

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Règles et méthodes comptables

NIVADIS est une Société par actions simplifiée de droit français.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect des dispositions du règlement ANC N°2014-03 et conformément aux hypothèses de base :

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La société NIVADIS bénéficiera du soutien du groupe FRANPRIX LEADER PRICE qui prendra, le cas échéant, les dispositions nécessaires pour lui permettre de continuer son exploitation.

Comme exposé ci-avant, et malgré la situation nette inférieure à la moitié du capital social depuis le 31/12/2018, les comptes de l'exercice clos au 31/12/2018 ont été arrêtés en application du principe de continuité d'exploitation. Ce principe comptable a été retenu compte tenu des perspectives que porte la société NIVADIS ainsi que du soutien financier du Groupe Franprix Leader Price, dont bénéficie notre société.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

Présentation des comptes

Le plan comptable adopté par la société a été harmonisé avec le plan du groupe CASINO pour permettre une meilleure lisibilité des états financiers.

Immobilisations incorporelles

Les taux d'amortissement des immobilisations incorporelles sont les suivants :

	Amortissement comptable	Amortissement fiscal
Frais de recherche et développement	8 ans L	8 ans L
Fonds de commerce	Non amortissable	Non amortissable
Droit au bail	Non amortissable	Non amortissable
Concessions et droits similaires	1 à 3 ans L	1 à 3 ans L
Marques	Non amortissable	Non amortissable

Le fonds commercial du magasin est d'un montant de 359 796 €



Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées :

- à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires , hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production
- les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations

Les amortissements sont calculés suivant la durée de vie prévue. Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants : (L = linéaire ; D = dégressif ; E = exceptionnel)

	Amortissement comptable	Amortissement fiscal
Constructions	40 à 50 ans L	20 ans L
Agencements des constructions	10 à 50 ans L	10 à 50 ans L
Installations techniques, mat. Outillage	3 à 10 ans L	3 à 10 ans L
Installations générales Agencements	8 à 15 ans L	8 à 15 ans L
Matériel de transport	4 ans L	4 ans L
Mobilier de bureau et informatique	3 à 5 ans L	3 à 5 ans L
Mobilier de bureau	5 à 10 ans L	5 à 10 ans L

Seuls sont considérés en tant qu'amortissements dérogatoires, l'excédent des amortissements fiscalement déductibles par rapport aux amortissements comptabilisés en tant que dépréciation économiquement justifiée.

Dépréciations des actifs

Les immobilisations incorporelles et corporelles font l'objet, à chaque clôture, de test de dépréciation dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Les indices de perte de valeurs suivis par la société peuvent être des éléments marché (arrivée d'un concurrent par exemple) ou internes (évolution du chiffre d'affaires, des marges, poids des actifs d'exploitation liés au fonds de commerce sur le chiffre d'affaires...).

Le test de dépréciation se réalise à chaque clôture **OU** dès lors qu'il y existe un indice de perte de valeur.

La valeur recouvrable est la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage. La valeur vénale est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de sortie.

La valeur vénale est valorisée en mois de CA TTC ajustée, le cas échéant des plus ou moins values immobilières.

Le nombre de mois de CA TTC retenu varie selon plusieurs variables : zone géographique, caractère stratégique ou seuils de chiffre d'affaires.

La valeur d'usage est la valeur actualisée des flux de trésorerie estimés attendus de l'utilisation continue d'un actif et de sa sortie à la fin de sa durée d'utilité. La valeur d'usage est déterminée à partir des flux de trésorerie estimés sur la base des plans ou budgets établis sur 3 ans maximum, les flux étant au-delà extrapolés par application d'un taux de croissance constant ou décroissant, et actualisés en retenant des taux de marché à long terme avant impôt qui reflètent les estimations du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques des actifs.

La valeur terminale est évaluée sur la base d'un multiple de l'EBITDA estimé au 31/12/N (multiple déterminé en central par le groupe Casino).



Stocks et en cours

Les stocks sont évalués au prix d'achat HT selon la méthode suivante :

Les stocks sont dans un premier temps valorisés à leur prix de vente TTC. Cette valorisation est ensuite corrigée de la TVA et de la marge moyenne pratiquée au cours de l'exercice considéré. Cette correction est pratiquée en tenant compte de la ventilation de ce chiffre d'affaires, entre les différents taux de TVA suivant les statistiques d'achats.

Une dépréciation des stocks est calculée au 31/12 de l'exercice, sur la base du chiffre d'affaires réalisé depuis le dernier inventaire, jusqu'au 31/12 de l'année. A ce chiffre d'affaires, est appliqué le taux de démarque moyen connu à la fin de l'exercice, permettant ainsi de déterminer une dépréciation des stocks.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constituée en cas de risque de dévalorisation.

Valeur mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur prix d'achat. A la fin de l'exercice une dépréciation est constituée en cas de risque de dévalorisation.

Provisions pour risques et charges

En accord avec le règlement CRC n° 2000-06 sur les passifs, toute obligation de la société à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante et donnant lieu à sortie probable de ressource sans contrepartie, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

De même, la constatation d'une situation nette négative auprès des filiales détenues par la société, entraîne un risque pour celle-ci à concurrence de son taux de détention.

Ce risque fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision lorsque la situation nette "réévaluée" de la filiale reste négative.

Par situation nette "réévaluée" d'une filiale, on entend sa situation nette comptable diminuée de la VNC de ses actifs immobilisés, majorée de la valeur recouvrable de son fonds de commerce.

La valeur recouvrable est la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

La valeur vénale est le montant qui peut-être obtenu de la vente d'un actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre les parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de sortie. Dans les sociétés Filiales qui exploitent des magasins, la valeur vénale est valorisée en mois de CA TTC ajustée, le cas échéant des plus ou moins values immobilières.

Le nombre de mois de CA TTC retenu varie selon plusieurs variables : zones géographiques, caractère stratégique ou seuils de chiffre d'affaires.

Multiples FP	Paris	Banlieue	Province
	5,5	4	3,5

Multiples LP	Paris	Banlieue/Province
CA annuel TTC < 2,5 M€	5,5	2,5
CA annuel TTC (2,5 M€ < CA < 5 M€)	5,5	2,5
CA annuel TTC (5 M€ < CA < 8 M€)	5,5	2,5
CA annuel TTC > 8 M€	5,5	5



Les Fonds de commerce des magasins qualifiés "sites difficiles" sont valorisés à 1 mois de chiffre d'affaire TTC.

Le groupe a procédé à une revue de l'estimation des multiples pris en compte pour la détermination de la valeur vénale des actifs dans le cadre des tests de dépréciation conduisant à une modification de ces multiples de chiffre d'affaires décrits ci-dessus. Cette revue a été réalisée sur la base des transactions réelles de marché.

La valeur d'usage est la valeur actualisée des flux de trésorerie estimés attendus de l'utilisation continue d'un actif et de sa sortie à la fin de sa durée d'utilité. La valeur d'usage est déterminée à partir des flux de trésorerie estimés sur la base des plans ou budgets établis sur 3 ans maximum, les flux étant au-delà extrapolés par application d'un taux de croissance constant ou décroissant, et actualisés en retenant des taux de marché à long terme avant impôt qui reflètent les estimations du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques des actifs.

La valeur terminale est évaluée sur la base de l'EBITDA estimé pour l'exercice multiplié par 9 (multiple déterminé en central par le Groupe Casino).

Dès lors que la situation nette réévaluée reste négative, il convient d'y appliquer le pourcentage de détention dans la filiale, d'analyser la part de cette situation nette négative déjà provisionnée au titre de la dépréciation des comptes-courants le cas échéant, et de comptabiliser le complément au titre de la provision pour risque.

Provisions : engagement de retraite

Les provisions sont désormais évaluées à l'aide d'un logiciel qui permet de calculer l'engagement selon la norme IAS 19R et la recommandation 2003-R-01 et conformément aux dispositions de la convention collective du commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire en vigueur dans l'entreprise.

Les hypothèses retenues dans le calcul de la provision pour retraites sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1.5 %
- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Taux de charges patronales : 42%

Le turnover est calculé par catégorie socio-professionnelle.

De plus, ces engagements de retraite sont basés sur le départ volontaire à l'initiative du salarié.

Intégration fiscale

La société NIVADIS est membre du groupe intégré constitué par la société Casino Guichard Perrachon dont le siège social est situé 1 Esplanade de France 42000 Saint Etienne depuis le 01/01/2018.

Les modalités de répartition de l'impôt société :

Les sociétés faisant partie de périmètre d'intégration fiscale supportent la charge d'impôt sur les Sociétés et les contributions additionnelles.

La différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt société en l'absence d'intégration est nulle.

Déficits reportables : 105 229 €

Faits marquants sur l'exercice

Néant

Engagement hors bilan

Néant.



CICE

Au titres de l'exercice clos le 31/12/2018 la société va bénéficier d'un crédit d'impôts pour la compétitivité et l'emploi (CICE) d'un montant de 13397 €. Le taux du CICE est de 6% au 31/12/2018.

Ce crédit d'impôt a été calculé à partir des éléments suivants :

- Salaires réels au 31 décembre 2018
- Primes et bonus
- Absences rémunérées (congés payés et RTT)

Ce crédit d'impôt a été comptabilisé au crédit d'un compte 64 " Charges de personnel"

Le CICE a notamment été affecté aux investissements effectués dans le cadre de la rénovation des magasins exploités par la société pour la mise au nouveau concept commercial "MANDARINE" pour l'enseigne FRANPRIX



Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		
			Réévaluation	Acqu. et apports	
	Frais d'établissement et de développement (I)	0	0	0	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	361 124	0	0	
	Terrains	0	0	0	
Constructions	Sur sol propre	180 415	0	0	
	Sur sol d'autrui	0	0	0	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0	0	0	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	202 467	0	47 622	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	285 512	0	421 554	
	Matériel de transport	0	0	0	
	Matériel de bureau et mobilier informatique	21 648	0	37 553	
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	
	Immobilisations corporelles en cours	0	0	9 675	
	Avances et acomptes	0	0	0	
	TOTAL (III)	690 043	0	516 405	
	Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0	
	Autres participations	0	0	0	
	Autres titres immobilisés	0	0	0	
	Prêts et autres immobilisations financières	39 600	0	0	
	TOTAL (IV)	39 600	0	0	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	1 090 767	0	516 405	
Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation Valeur d'origine
		Virement	Cession		
	Frais d'établissement et de développement (I)	0	0	0	0
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	0	0	361 124	0
	Terrains	0	0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	180 415	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	Installations générales, agencements et	0	0	0	0
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	0	131 475	118 615	0
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements,	0	167 577	539 489	0
	Matériel de transport	0	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	17 588	41 613	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
	Immobilisations corporelles en cours	0	9 675	0	0
	Avances et acomptes	0	0	0	0
	TOTAL (III)	0	506 730	699 717	0
	Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0	0
	Autres participations	0	0	0	0
	Autres titres immobilisés	0	0	0	0
	Prêts et autres immobilisations financières	0	0	39 600	0
	TOTAL (IV)	0	0	39 600	0
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	0	506 730	1 100 441	0



Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0		
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		1 328	0	0	1 328		
Terrains		0	0	0	0		
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0		
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0		
	Installations générales, agencements	0	0	0	0		
Installations techniques, matériels et outillages		22 031	9 622	0	31 654		
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	305 542	22 171	0	327 713		
	Matériel de transport	0	0	0	0		
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	17 414	5 775	0	23 189		
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0		
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		344 988	37 568	0	382 556		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		346 316	37 568	0	383 884		
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel				
Frais étab	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0	0
Terrains	0	0	0	0	0	0	0
Constructions :							
sol propre	0	0	0	0	0	0	0
sol autrui	0	0	0	0	0	0	0
install.	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	0	0	0	0	0	0	0
Inst gén.	0	4 082	0	0	3 818	0	264
M.Transport	0	0	0	0	0	0	0
Mat bureau.	0	322	0	0	0	0	322
Emball.	0	0	0	0	0	0	0
CORPO.	0	4 404	0	0	3 818	0	587
Acquis. de titres	0			0			0
TOTAL	0	4 404	0	0	3 818	0	587
Cadre C		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler		0	0	0	0		
Primes de remboursement des obligations		0	0	0	0		



Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers	0	0	0	0
Provisions investissements	0	0	0	0
Provisions pour hausse des prix	0	0	0	0
Amortissements dérogatoires	0	4 404	3 818	587
- Dont majorations exceptionnelles de 30%	0	0	0	0
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions implantation étranger après 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions pour prêts d'installation	0	0	0	0
Autres provisions réglementées	0	0	0	0
TOTAL (I)	0	4 404	3 818	587
Provisions pour litige	0	0	0	0
Provisions pour garanties	0	0	0	0
Provisions pour pertes sur marchés à terme	0	0	0	0
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0
Provisions pour pertes de change	0	0	0	0
Provisions pour pensions	0	16 401	0	16 401
Provisions pour impôts	0	0	0	0
Provisions pour renouvellement des immobilisations	0	0	0	0
Provisions pour gros entretien	0	0	0	0
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	0	0	0	0
Autres provisions pour risques et charges	0	0	0	0
TOTAL (II)	0	16 401	0	16 401
Provisions sur immos incorporelles	0	0	0	0
Provisions sur immos corporelles	0	0	0	0
Provisions sur titres mis en équivalence	0	0	0	0
Provisions sur titres de participations	0	0	0	0
Provisions sur autres immos financières	0	0	0	0
Provisions sur stocks	0	4 310	0	4 310
Provisions sur comptes clients	0	88	88	0
Autres provisions pour dépréciations	0	0	0	0
TOTAL (III)	0	4 398	88	4 310
TOTAL GENERAL (I + II + III)	0	25 203	3 906	21 298
Dont dotations et reprises d'exploitation		20 799	88	
Dont dotations et reprises financières		0	0	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		4 404	3 818	
dépréciations des titres mis en équivalence				0



Créances et dettes

Cadre A		Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations			0	0	0	
Prêts			0	0	0	
Autres immos financières			39 600	0	39 600	
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE			39 600	0	39 600	
Clients douteux ou litigieux			0	0	0	
Autres créances			3	3	0	
Créances représentatives de titres prêtés			0	0	0	
Personnel et comptes rattachés			673	673	0	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			0	0	0	
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices		0	0	0	
	Taxe sur la valeur ajoutée		21 162	21 162	0	
	Autres impôts		0	0	0	
	Etat - divers		23 764	23 764	0	
Groupes et associés			10 079	10 079	0	
Débiteurs divers			79 849	79 849	0	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT			135 530	135 530	0	
Charges constatées d'avance			1 470	1 470	0	
TOTAL DES CREANCES			176 600	137 000	39 600	
Prêts accordés en cours d'exercice			0			
Remboursements obtenus en cours d'exercice			0			
Prêts et avances consentis aux associés			0			
Cadre B	Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles			0	0	0	0
Autres emprunts obligataires			0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine			0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine			0	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers			0	0	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés			224 692	224 692	0	0
Personnel et comptes rattachés			20 557	20 557	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			36 175	36 175	0	0
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		0	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée		2 214	2 214	0	0
	Obligations cautionnées		0	0	0	0
	Autres impôts		4 658	4 658	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			0	0	0	0
Groupes et associés			778 157	778 157	0	0
Autres dettes			871	871	0	0
Dette représentative de titres empruntés			0	0	0	0
Produits constatés d'avance			0	0	0	0
TOTAL DES DETTES			1 067 323	1 067 323	0	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice			0	Emprunts auprès des associés personnes physiques		0
Emprunts remboursés en cours d'exercice			0			

Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
FACT. A ETAB. MSES	3
RISTOURNES 2018	30 623
CVAE	23 764
TOTAL	54 390



Charges à payer

Charges à payer	Montant
FACT. A REC. MSES	3 430
FACT. A REC. FR. GX	127 515
CONGES PAYES	14 463
CONGES PEC DUS	44
PRIMES PERFORMANCE	5 400
PROV. INDEM.FIN CDD	406
CH./CONGES	5 117
CH. / CONGES PEC	16
CHARGES PR.PERFORM.	2 160
TAXE GRANDE SURFACE	6 159
CH./INDEMN. FIN CDD	150
TAXE D'APPRENTISSAGE	1 552
FORM.CONTINUE CONTR.	2 695
MEF BILAN INT.STE AP	3 142
CICE	411
TOTAL	172 660



Provisions pour risques et charges

Transferts de charges	Provisions au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Montants utilisés au cours de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions pour litige	0	0	0	0
Provisions pour garanties	0	0	0	0
Provisions pour pertes sur marchés à terme	0	0	0	0
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0
Provisions pour pertes de change	0	0	0	0
Provisions pour pensions	0	16 401	0	16 401
Provisions pour impôts immobilisations	0	0	0	0
Provisions pour gros entretien	0	0	0	0
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	0	0	0	0
charges	0	0	0	0
TOTAL (II)	0	16 401	0	16 401

Transferts de charges

Transferts de charges	Montant
Transferts de charges achats	0
Transferts de charges services extérieurs	0
Transferts de charges autres services extérieurs	0
Transferts de charges impôts et taxes	0
Transferts de charges frais de personnel	0
Transferts de charges autres charges de gestion	3 276
Transferts frais annexes	0
Transferts charges sur provisions	0
Transferts de charges sur amortissement - immobilisations	0
Transferts de charges sur amortissements autres	0
Transferts de charges sur publicité	0
Transferts de charges sur loyers	0
TOTAL	3 276

Passifs non comptabilisés

Néant

Produits constatés d'avance

Néant.

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES D'AVANCE	1 470	0	0
TOTAL	1 470	0	0



Nombre et valeur nominale des composants du capital social

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2018	Valeur nominale
Actions ordinaires	100			100	80
Parts sociales				0	
Total	100	0	0	100	

Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Clôture
Capital social ou individuel	8 000					8 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	0					0
Ecart de réévaluation	0					0
Réserve légale	800					800
Réserves statutaires ou contractuelles	0					0
Réserves réglementées	0					0
Autres réserves	0					0
Report à nouveau	950			44 000	43 876	826
Résultat de l'exercice	43 876	-108 728	43 876			-108 728
Subventions d'investissement	0					0
Provisions réglementées	0	587				587
TOTAL CAPITAUX PROPRES	53 626	-108 141	43 876	44 000	43 876	-98 515



Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises	2 175 105	2 488 163	-13%
Production vendue biens	0	0	0%
Production vendue services	0	0	0%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	2 175 105	2 488 163	-13%
Chiffres d'affaires nets-Export	0	0	0%
Chiffres d'affaires nets	2 175 105	2 488 163	-13%

Charges et produits exceptionnels

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
AMORT DEROGATOIRES	4 404	3 818
TOTAL	4 404	3 818



Effectifs

Effectif	Effectif moyen salarié	
	N	N-1
Ingénieurs et Cadres		
Agents de maîtrise	2	2
Employés et techniciens	11	11
TOTAL	13	13

L'effectif moyen du personnel est de :

13

Société établissant des comptes consolidés

Dénomination et siège social	Forme juridique	Capital	% de détention
CASINO GUICHARD PERRACHON 1 COURS ANTOINE GUICHARD 42000 SAINT ETIENNE	SA	169 825 404 €	100%



